

**PRATIQUES DE GESTION BÉNÉFIQUES
POUR LES OISEAUX FORESTIERS EN PÉRIL DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO**
Guide à l'intention des propriétaires de boisés
et des praticiens de la forêt



BIRD STUDIES
ÉTUDES D'OISEAUX **CANADA**



Études d'Oiseaux Canada est le principal organisme de bienfaisance national voué à l'étude et à la conservation des oiseaux. Notre mission est de veiller à la conservation de l'avifaune du Canada à l'aide de principes scientifiques éprouvés, d'interventions concrètes, de partenariats novateurs, de l'engagement du public et de la défense de notre patrimoine aviaire en nous fondant sur des données scientifiques fiables.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, Études d'Oiseaux Canada (ÉOC) mène depuis les années 1980 divers travaux de recherche et de conservation se rapportant aux oiseaux forestiers en péril. En 2011, ÉOC a lancé officiellement le **Programme des oiseaux forestiers en péril du sud de l'Ontario**, dont le but ultime est la préservation des oiseaux forestiers du sud-ouest de la province par l'intendance de leur habitat.

Études d'Oiseaux Canada
C.P. 160, 115, rue Front, Port Rowan (ON) NOE 1M0
Tél. : 1 888 448-2473 ou 519 586-353
generalinfo@birdscanada.org
www.birdscanada.org

Copartenaire canadien de



Citation bibliographique recommandée : Stewart, B. 2017. *Pratiques de gestion bénéfiques pour les oiseaux forestiers en péril du sud-ouest de l'Ontario – Guide à l'intention des propriétaires de boisés et des praticiens de la forêt*. Publié par Études d'Oiseaux Canada, 24 p.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les nombreux spécialistes, dont les noms figurent ci-dessous, qui ont révisé le présent document en totalité ou en partie.

Jody Allair (Études d'Oiseaux Canada)

Gregor Beck (Études d'Oiseaux Canada)

John Brett (Environnement et Changement climatique Canada)

William Draper (Consulting Services in Botany Incorporated)

Ken Elliot (Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario)

Audrey Heagy (Propriétaire d'un boisé et biologiste de la conservation)

Myles Falconer (Études d'Oiseaux Canada)

Karla Falk (Entrepreneure indépendante)

Jon McCracken (Études d'Oiseaux Canada)

Brian Naylor (Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario)

Joe Nocera (Université du Nouveau-Brunswick)

Doug Tozer (Études d'Oiseaux Canada)

Petra Wood (West Virginian Fish and Wildlife Unit, Geological Survey des États-Unis)

Nous remercions également les entités suivantes, qui soutiennent financièrement le Programme des oiseaux forestiers en péril du sud de l'Ontario :

Gouvernement du Canada

Gouvernement de l'Ontario

Fish and Wildlife Service des États-Unis

Le présent guide a été produit grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag icon above the letter 'a'.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION ET OBJET	5
OISEAUX FORESTIERS EN PÉRIL DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO	7
MOUCHEROLLE VERT	7
PARULINE AZURÉE.....	9
MARTINET RAMONEUR.....	11
ENGOULEVENT BOIS-POURRI.....	12
PIOUI DE L'EST.....	13
PARULINE HOCHÉQUEUE.....	14
PARULINE ORANGÉE	17
GRIVE DES BOIS.....	19
BIBLIOGRAPHIE	20

INTRODUCTION ET OBJET

Le sud-ouest de l'Ontario, également connu sous le nom de zone carolinienne, est une des régions les plus uniques du Canada et qui présentent la plus grande biodiversité au pays. C'est dans cette région que se trouve la limite septentrionale des forêts feuillues (décidues) de l'est de l'Amérique du Nord. Dès lors, celle-ci accueille des espèces végétales et animales davantage apparentées aux climats du Sud et qu'on ne trouve nulle part ailleurs au Canada. Cela comprend certains de nos oiseaux les plus rares : le Moucherolle vert (espèce en voie de disparition)¹, la Paruline azurée (espèce en voie de disparition), la Paruline hochequeue (espèce menacée) et la Paruline orangée (espèce en voie de disparition). Tous ces oiseaux en péril ont besoin de vastes étendues de forêts matures, qui sont hélas devenues rares dans le sud-ouest de l'Ontario (elles couvrent actuellement moins de 0,01 % de leur superficie antérieure dans la région). Ces forêts qui restent subissent de nombreuses pressions, depuis la coupe de bois jusqu'aux perturbations causées par des véhicules tout-terrain. De plus, comme elles sont en majeure partie des propriétés privées, leur préservation incombe à leurs propriétaires et aux citoyens. La gestion assurée par ces personnes est essentielle à la conservation et au rétablissement de ces zones boisées.

Le présent guide a pour objet d'établir des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) uniformes pour la conservation des oiseaux forestiers en péril dans le sud-ouest de l'Ontario, pratiques que les propriétaires de boisés, les gestionnaires de terres, les planificateurs forestiers et les marqueurs d'arbres peuvent utiliser pour orienter les décisions de gestion. Nous présentons ici une série de tableaux, un pour chacune des huit espèces d'oiseaux prioritaires, dont les quatre espèces indiquées ci-dessus ainsi que le Martinet ramoneur (espèce menacée), l'Engoulevent bois-pourri (espèce menacée), le Pioui de l'Est (espèce préoccupante) et la Grive des bois (espèce menacée). Les autres espèces en péril dont le gros de la population nicheuse est ailleurs ne sont pas prises en considération. L'information présentée repose sur des recherches scientifiques et des avis d'experts évalués par des pairs. Chaque tableau relatif à une espèce présente une description de l'habitat, de l'information sur l'écologie de l'espèce pertinente pour la gestion de l'habitat, les processus naturels créant l'habitat, les réactions connues de l'espèce à la sylviculture et les PGB possibles. Il convient de noter que **les PGB suggérées sont propres à la forêt carolinienne du sud-ouest de l'Ontario** et qu'il se peut qu'elles ne conviennent pas ailleurs dans l'aire de répartition de l'espèce visée. Par exemple, dans le cas de la Paruline azurée, nous ne recommandons pas la « création » d'un habitat convenant à cette espèce dans une forêt mature à couvert fermé qui peut convenir au Moucherolle vert étant donné qu'il y a très peu de forêts à couvert fermé dans la région. Ailleurs dans l'aire de répartition de cette paruline, la création d'un habitat peut être une pratique de conservation appropriée. En règle générale, la question de savoir quelle PGB est la plus pertinente variera selon le peuplement et le site en fonction de l'espèce ou des espèces présentes, de l'état du peuplement et des résultats attendus de la gestion. Il convient également de noter que pour la plupart des espèces, la quantité d'information est limitée à inexistante quant aux préférences en matière d'habitat et aux réactions à la sylviculture en ce qui a trait précisément au sud-ouest de l'Ontario. Par conséquent, si l'on récolte du bois dans une zone où il y a des oiseaux en péril, il serait avantageux de recueillir de l'information avant et après la récolte pour raffiner les PGB (et ÉOC peut fournir une assistance à cet égard).

ÉOC peut aider les propriétaires de boisés et les praticiens de la forêt à gérer les habitats en fonction des oiseaux forestiers en péril, et ce de différentes façons :

- localiser les zones et les sites occupés par des oiseaux en péril;
- déterminer les caractéristiques des milieux et les habitats importants pour les oiseaux en péril;
- leur fournir des conseils relatifs aux oiseaux en péril pour la planification de la gestion;
- les aider à mettre en œuvre des activités d'intendance et de conservation dans leur assise territoriale;

¹ La désignation des espèces est fondée sur les évaluations faites par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

- assurer le suivi des réactions des espèces à la sylviculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec nous à speciesatrisk@birdscanada.org ou au 519 586-3531.

Par ailleurs, les propriétaires de boisés qui aménagent leur propriété en fonction des oiseaux forestiers en péril sont vraisemblablement admissibles au Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées de l'Ontario. Pour en savoir plus, visitez la page Web du programme à <https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dencouragement-fiscal-pour-les-forets-amenagees>.

Enfin, nous sommes conscients que les praticiens de la forêt sont confrontés à des priorités concurrentes et qu'ils doivent considérer différents règlements et différentes directives relatifs à l'aménagement forestier en plus des recommandations présentées ici.

OISEAUX FORESTIERS EN PÉRIL DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO

MOUCHEROLLE VERT

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Forêt feuillue ou mixte d'âge moyen (dans la plaine sablonneuse de Norfolk; diamètre à hauteur de poitrine [DHP] médian d'environ 41 cm)² à mature, non perturbée et à couvert fermé, dans des boisés humides à marécageux ou le long de ravins et de cours d'eau ombragés.</p> <p>Peu ou pas de plantes couvre-sol.</p> <p>Ce moucherolle est associé à la Pruche du Canada et aux hêtres, mais il niche également dans d'autres feuillus tolérants à l'ombre.</p> <p>La présence de gaules de feuillus semble être un trait important de l'habitat dans le sud-ouest de l'Ontario.</p> <p>La présence de branches</p>	<p>Espèce sensible à la superficie de l'habitat qui a besoin de vastes étendues de forêt non perturbée, à savoir d'au moins 25 ha, mais la plupart des habitats sont beaucoup plus étendus (> 100 ha).</p> <p>Niche à l'intérieur des forêts (> 100 m des lisières), souvent dans des ravins escarpés.</p> <p>Niche souvent dans des feuillus et des arbustes à faible DHP (médiane : 12 cm) de la classe de hauteur de 3 à 5 m, dans des peuplements autrement dominés par des arbres au tronc de plus grand diamètre (DHP médian dans le peuplement : 37 cm). Toutefois, cette caractéristique n'est pas observée lorsque le Moucherolle vert niche dans la Pruche du Canada.</p> <p>Les nids sont construits sur des branches horizontales allongées et des branches fourchues, souvent au-dessus de l'eau.</p> <p>Les sites appropriés ne sont pas nécessairement occupés par l'espèce chaque année.</p>	<p>Maturation des forêts.</p> <p>Processus hydrologiques intacts.</p>	<p>Toutes les activités de sylviculture dans l'habitat convenable ont des effets négatifs; dans le sud-ouest de l'Ontario, le Moucherolle vert n'est pas présent dans les boisés vulnérables aux perturbations (dont celles causées par les chemins de débardage et les zones de sylviculture légère). L'abattage d'arbres au tronc de grand diamètre élimine les couverts fermés.</p>	<p>NE PAS RÉCOLTER.³</p> <p>Éviter la coupe de bois dans l'habitat approprié.</p> <p>Éviter d'aménager des pistes pour véhicules hors route et des chemins de débardage dans l'habitat convenable.</p> <p>Protéger l'intérieur des forêts; éviter de créer des « lisières » à l'intérieur ou à moins de 100 m de l'habitat convenable.</p> <p>Maintenir l'habitat convenable dans les sites occupés antérieurement par le Moucherolle vert, même les années où l'espèce n'y est pas présente.</p> <p>Dans les peuplements matures sans sous-étage, en particulier dans les sites occupés depuis longtemps par l'espèce, il peut être possible d'améliorer/de rétablir l'habitat en éclaircissant</p>

² Selon une classification écologique des terres voisines de 33 nids de Moucherolle vert couramment et antérieurement occupés dans le sud-ouest de l'Ontario.

³ Le texte figurant dans les zones grisées résume l'essentiel de la teneur de la ou des recommandations principales dans la colonne « PGB possibles ».

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>horizontales longues et fourchues, souvent en surplomb de l'eau, est importante.</p>				<p>l'étage intermédiaire afin de laisser entrer suffisamment de lumière pour assurer la régénération de gaules tout en gardant le couvert intact. Ces mesures devraient faire partie d'un programme de remise en état comportant d'autres interventions et un suivi.</p> <p>Maintenir l'hydrologie forestière et les forêts humides ou marécageuses.</p> <p>Protéger et remettre en état de vastes parcelles intactes de forêt mature et humide à couvert fermé, et remettre en état la forêt à l'extérieur de ces parcelles (c.-à-d. aménager des zones tampons).</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (de mai à la fin d'août).</p>

PARULINE AZURÉE

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Forêt feuillue mature à structure verticale variée incluant de grands arbres qui forment un couvert supérieur et un sous-étage ouvert.</p> <p>Association clé avec des trouées dans la forêt, surtout celles où pousse de la végétation, à l'intérieur de la matrice forestière d'ensemble.</p> <p>Dans les paysages moins boisés ailleurs (similaires à ceux du sud-ouest de l'Ontario), la Paruline azurée préfère des couverts davantage fermés.</p> <p>L'espèce a une préférence pour le chêne blanc, l'érable franc (érable à sucre) et le caryer cordiforme.</p>	<p>Cette paruline préfère généralement les vastes étendues de forêt (> 250 ha), mais elle peut nicher dans une parcelle de seulement 10 ha dans un paysage forestier.</p> <p>Nids et territoires proches de trouées dans le couvert forestier. En général, l'espèce vit dans les milieux où ces trouées ont une étendue de 40 à 100 m² et sont au nombre d'environ une par 0,5 ha.</p> <p>La Paruline azurée place son nid dans un arbre au tronc ayant un DHP supérieur (environ 38 à 48 cm) à celui du tronc des arbres avoisinants.</p> <p>Dans l'arche de Frontenac, l'espèce est le plus souvent présente</p>	<p>Maturation des forêts combinée à la dynamique des trouées.</p>	<p><i>Absence de récolte dans les forêts matures présentant la dynamique des trouées préférée par l'espèce</i> – Effets positifs ou absence d'effets négatifs (c.-à-d. que l'habitat est maintenu et que le taux d'occupation par l'espèce ne diminuera probablement pas).</p> <p><i>Récolte par arbre ou coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir dans l'habitat qui convient à la Paruline azurée ou qu'elle occupe</i> – Vraisemblablement peu d'effets négatifs (bien qu'il soit recommandé d'éviter toute récolte).</p> <p><i>Récolte par groupes légère ou modérée dans les forêts matures</i> – Effet positif; le taux d'occupation augmentera si la diversité structurale sur la verticale et les gros arbres sont maintenus (mais cela n'est pas recommandé dans la forêt</p>	<p>ABSENCE DE RÉCOLTE OU LÉGÈRE RÉCOLTE SÉLECTIVE (SELON LES CONDITIONS DE LA FORÊT OU DU PEUPEMENT). MAINTIEN DU COUVERT SUPÉRIEUR ET DES TROUÉES.</p> <p>Éviter la coupe dans l'habitat convenant à l'espèce qui est déjà occupé par celle-ci.</p> <p>S'il y a récolte, conserver les arbres au tronc de grand diamètre (DHP > 38 cm) et formant un couvert sans trouées. Conserver une surface terrière des peuplements résiduelle d'au moins 23 m²/ha. TOUTEFOIS, ne pas récolter dans les forêts à couvert fermé convenant au Moucherolle vert.</p> <p>Maintenir des ouvertures dans le couvert de 40 à 100 m² (arbres au tronc d'un diamètre de 7 à 11 m ou un gros arbre entrant dans la composition du couvert)⁴. Maintenir une trouée par 0,5 ha. Ne pas créer d'ouvertures dans les forêts à couvert fermé convenant au Moucherolle vert.</p> <p>S'il y a récolte, maintenir un régime inéquienne et la diversité en espèces de la structure.</p> <p>Protéger l'intérieur de la forêt (c.-à-d. les parties</p>

⁴ Noter que les PGB suggérées diffèrent des normes présentées dans le document du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario intitulé *Management Guide for Maintaining Biodiversity at Stand and Site Scales* (p. 122, tableau 4.3f; Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario 2010) et dans l'*Ontario Tree Marking Guide* (p. 100-101; p. 155, tableau 6.4). La surface terrière des peuplements résiduelle et la superficie des ouvertures dans le couvert présentées ici sont respectivement plus grande et plus petite. Ces recommandations sont basées sur nos connaissances les meilleures quant aux préférences de l'espèce en matière d'habitat indiquées dans la documentation spécialisée et quant à l'utilisation et à la disponibilité de l'habitat-dans le sud-ouest de l'Ontario.

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>L'espèce a besoin d'un habitat à l'intérieur des forêts; elle évite les arbres situés aux lisières forestières trop délimitées (p. ex., en bordure d'emprises de lignes de transport d'électricité).</p>	<p>dans les zones où la surface terrière des peuplements est d'environ 23m²/ha et absente là où cette surface est inférieure à 20m²/ha. TOUTEFOIS, la surface terrière optimale et d'autres préférences varient d'une région à l'autre.</p>		<p>carolinienne; voir la colonne de droite).</p> <p>« <i>Écrémage</i> », <i>abattage au diamètre limite, coupes progressives, régimes d'exploitation équiennes, coupes à blanc</i> – Effet négatif (suppression des arbres au couvert abondant et/ou réduction de la diversité structurale des forêts).</p>	<p>se trouvant à plus de 100m des lisières), limiter le nombre de pistes et de chemins de débardage et éviter de créer plus de « lisières » ou de grandes trouées que nécessaire.</p> <p>Adopter les rotations (intervalles entre les coupes) les plus longues possible. Protéger et remettre en état de vastes parcelles de forêt feuillue mature et remettre en état la forêt à l'extérieur de ces parcelles (c.-à-d. aménager des zones tampons).</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (de mai à la fin de juillet).</p>

MARTINET RAMONEUR

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Forêts comptant de grands arbres (~ 13 m de hauteur) âgés (DHP > 125 cm) dont l'âge et la taille les exposent à la pourriture du cœur, de sorte qu'ils présentent des cavités; souvent des pins blancs.</p> <p>Les arbres à cavités ont le sommet pourri ou cassé et sont habituellement morts, bien que le martinet utilise aussi des arbres vivants.</p>	<p>Les Martinets ramoneurs utilisent de grandes cavités verticales pour nicher et passer la nuit.</p> <p>La paroi intérieure des cavités doit être poreuse, pour que les martinets puissent s'y agripper, mais elle doit être stable.</p>	<p>Maturation des forêts</p> <p>Pourriture du cœur des arbres</p>	<p>Il existe peu d'information sur les réactions à la sylviculture, mais on sait que la densité de population des martinets est plus élevée dans les forêts non exploitées que dans les forêts exploitées.</p>	<p>CONSERVER DE GRANDS ARBRES OU DES ARBRES ÂGÉS OU MORTS.</p> <p>Conserver de grands arbres (~ 13 m de hauteur) ayant un tronc de grand diamètre (DHP > 50 cm)⁵ dans la couverture forestière pour permettre à de grands arbres âgés d'atteindre l'âge et la taille les exposant à la pourriture du cœur.</p> <p>Conserver (c.-à-d. ne pas mettre au rebut) les arbres creux qui sont malades ou en décomposition et dont le tronc a un grand DHP. Si un tel arbre menace la sécurité (p. ex. risque de chablis), il ne faut pas couper d'autres arbres dans un rayon équivalant à sa hauteur.</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période d'utilisation des dortoirs et des nids (de mai à la fin de septembre).</p>

⁵ Un DHP d'au moins 50 cm est recommandé de manière à tenir compte des arbres à cavités pouvant se trouver dans le paysage forestier du sud-ouest de l'Ontario.

ENGOULEVENT BOIS-POURRI

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Habitats à couvert clair dans un vaste complexe forestier (à une échelle de paysage à laquelle l'espèce est associée), tels que les lisières de forêt, les forêts de début de succession, les plantations de conifères clairsemées et les trouées dans les forêts, avec des sols bien drainés, une couverture arborée modérée et une couverture arbustive et herbacée modérée à clairsemée.</p> <p>Autres habitats occupés à l'intérieur ou près d'une matrice forestière : champs abandonnés, grandes surfaces sablonneuses et rocheuses avec arbres dispersés, vieux brûlis et alvars.</p>	<p>Lorsque l'espèce utilise des boisés pour y nicher, les boisés isolés plus petits sont délaissés. Elle a donc probablement besoin d'une zone forestière d'une superficie minimale, mais on ne sait pas quelle est cette superficie précisément.</p> <p>La couverture forestière doit être claire pour que les engoulevants puissent chercher leur nourriture à la lumière lunaire.</p> <p>L'Engoulevant bois-pourri niche directement sur le tapis forestier.</p>	<p>Feux et autres perturbations qui créent des habitats à couvert clair.</p>	<p><i>Pratiques créant des trouées dans les forêts inéquiennes (p. ex. des coupes à blanc) – Effet positif (crée un habitat propice et pourrait accroître le niveau d'occupation par l'espèce; il faut toutefois tenir compte de l'importance de la couverture forestière à l'échelle du paysage).</i></p> <p>À l'échelle du site, il est improbable que des arbres soient récoltés dans l'habitat propice (p. ex. des zones claires avec une faible couverture forestière). Toutefois, l'utilisation de chemins de débardage et d'autres perturbations liées à la récolte pendant la saison de nidification pourraient produire des effets négatifs, comme la prise accessoire⁶.</p> <p>À l'échelle du paysage, de fortes réductions de la couverture forestière auraient vraisemblablement des effets négatifs.</p>	<p>RÉCOLTER EN DEHORS DE LA PÉRIODE DE NIDIFICATION.</p> <p>La plupart des propriétaires de boisés ne peuvent pas pratiquer un aménagement à l'échelle du paysage, mais ils peuvent contribuer à l'aménagement de la couverture forestière dans son ensemble. Comme il existe de nombreux habitats à couvert clair dans le sud-ouest de l'Ontario, il faut, dans la mesure du possible, viser à obtenir de vastes parcelles de forêt mature inéquienne pour aider à la conservation de l'Engoulevant bois-pourri. Cela aidera à maintenir ou à accroître la couverture forestière dans la région, ce qui bénéficiera en fin de compte à cette espèce et à d'autres oiseaux forestiers en péril.</p> <p>Il faut récolter en dehors de la période de nidification pour éviter de créer des chemins de débardage ou d'autres pistes dans l'habitat de nidification possiblement occupé (de mai à la fin d'août).</p>

⁶ Le fait de blesser, de tuer ou de déranger les oiseaux ou encore de détruire ou de déranger leurs nids ou leurs œufs par mégarde.

PIOUI DE L'EST

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Forêt feuillue ou mixte mature et d'âge intermédiaire caractérisée par un sous-étage ouvert hétérogène sur le plan structurel avec des chicots et de grosses branches mortes. Souvent, la densité de la population de Piouis de l'Est est plus grande dans les forêts comprenant des chênes, mais cette espèce est un oiseau forestier plus généraliste que les autres espèces en péril dans le sud-ouest de l'Ontario.</p>	<p>La présence d'arbres matures est importante pour le choix du site de nidification.</p> <p>Le pioui utilise des branches mortes comme perchoirs pour chasser et il cherche sa pitance dans les espaces ouverts en dessous ou dans le couvert.</p> <p>L'espèce a besoin de branches horizontales pour nicher. Le succès de nidification est plus élevé dans les forêts matures où les nids sont placés plus loin du tronc sur des branches horizontales.</p>	<p>Maturation de la forêt combinée à la dynamique des trouées (causées par le déracinement d'arbres par le vent, par exemple).</p> <p>Défoliation du couvert par des insectes</p> <p>Essences d'arbres de grande longévité produisant des couverts forestiers complexes</p>	<p><i>Absence de récolte</i> –Effet positif ou nul.</p> <p><i>Sélection légère ou récolte partielle, comme le jardinage par arbre ou le dégagement modéré des arbres d'avenir</i> –Effet positif (augmentation du taux d'occupation) s'il s'agit de vastes étendues de forêts anciennes ou d'âge moyen où les surfaces terrières sont plus grandes et où de petites trouées sont créées dans le couvert.</p> <p><i>Coupes à blanc</i> - Effet négatif (l'espèce sera absente)</p> <p><i>Plantations de pins rouges</i> – Informations contradictoires quant aux effets. Les effets négatifs, spécialement la baisse du succès de nidification, peuvent être masqués par le taux d'occupation élevé et la grande abondance de l'espèce dans les plantations.</p>	<p>EFFECTUER DES RÉCOLTES LÉGÈRES QUI CONSERVENT LES GRANDS ARBRES ET LA STRUCTURE FORESTIÈRE.</p> <p>Si l'on décide de récolter, opter pour des récoltes sélectives légères et conserver les arbres matures (DHP > 40 cm dans les forêts feuillues et > 32 cm dans les peuplements de pins). TOUTEFOIS, ne pas récolter dans les forêts à couvert fermé convenant au Moucherolle vert.</p> <p>Maintenir une surface terrière relative de $24 \text{ m}^2 \text{ ha}^{-1}$.</p> <p>Maintenir la dynamique des trouées.</p> <p>Conserver les arbres morts/résiduels pour fournir des perchoirs pour la chasse.</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (de mai à la fin d'août).</p>

PARULINE HOCHÉQUEUE

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Ravins et marécages ou milieux humides boisés dans des forêts matures à couvert fermé.</p> <p>Dans le sud-ouest de l'Ontario, l'espèce est souvent associée à la pruche du Canada et occupe des sites où habite le Moucherolle vert.</p>	<p>Cette paruline cherche des insectes aquatiques le long de cours d'eau propre ou dans des mares.</p> <p>La longueur des territoires le long des cours d'eau peut aller de 90 à 1440 m.</p> <p>L'espèce niche dans des ravins, sur des rives abruptes de cours d'eau, dans des marécages sur les racines d'arbres déracinés ou sur des grumes ou des souches couvertes de mousse.</p> <p>Elle peut être sensible à la superficie de l'habitat. Dans d'autres régions, la densité de la population était la plus élevée le long de cours d'eau dans de vastes étendues de forêt de plus de 350 ha. Toutefois, l'étendue</p>	<p>Maturation des forêts. Processus hydrologiques intacts.</p>	<p>Il existe peu d'information sur les réactions de l'espèce à la sylviculture et aucune en ce qui concerne le sud-ouest de l'Ontario.</p>	<p>ABSENCE DE RÉCOLTE OU LÉGÈRE RÉCOLTE SÉLECTIVE</p> <p>Là où la Paruline hochequeue et le Moucherolle vert cohabitent, suivre les PGB adaptées à ce dernier.</p> <p>Éviter de couper du bois dans l'habitat convenant à la Paruline hochequeue.</p> <p>Si l'on coupe du bois, pratiquer le jardinage par arbre et éviter d'abattre les arbres qui font de l'ombre sur les cours d'eau et les sites de nidification.</p> <p><i>Habitat à cours d'eau</i> – Éviter d'abattre des arbres dans une zone d'au moins 50 m de chaque côté d'un cours d'eau et d'au moins 400 m le long de la rive au-dessus et en dessous d'un site occupé par la Paruline hochequeue⁷. Conserver les arbres qui font de l'ombre sur les cours d'eau. Dans la mesure du</p>

⁷ En général, pour les cours d'eau, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNFO) recommande que les propriétaires de boisés établissent une zone sans perturbation d'au moins 3 m de largeur avec des zones tampons de 30 à 90 m en proportion avec le degré d'inclinaison de la pente, plus celle-ci étant prononcée plus la zone tampon étant étendue. Dans le cas de la Paruline hochequeue, il faut établir une zone tampon d'au moins 50 m de chaque côté du cours d'eau et de 400 m au-dessus du secteur d'intérêt (essentiellement là où se trouve l'espèce) (Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario 2010). La réglementation autorise des récoltes sélectives à l'intérieur de cette zone de 50 m en dehors de la saison de nidification. Nous recommandons qu'aucune coupe de bois ne soit effectuée tout au long de l'année dans l'habitat convenable. En ce qui concerne les milieux humides et les mares en forêt, le MRNFO recommande d'adopter une zone tampon de 15 m. Les récoltes sélectives ainsi que les travaux de rétablissement et les soins culturels sont autorisés à l'intérieur du secteur d'intérêt eu égard à la Paruline hochequeue en dehors de la saison de nidification, à la condition que les arbres à valeur faunique et la matière ligneuse couchée soient conservés. Nous recommandons d'agrandir les zones sans perturbation et les zones tampons le plus possible afin de maintenir la fermeture du couvert et de réduire au minimum les dérangements pour la Paruline hochequeue, qui pourrait être une espèce sensible à la superficie de l'habitat.

	<p>minimale peut être moindre (de 25 à 100 ha) selon la matrice forestière environnante.</p>		<p>possible, conserver de chaque côté du cours d'eau une grande zone tampon (p. ex. de 100 m de largeur) qui maintient un couvert fermé (à environ 70 %) et une structure arborescente variée.</p> <p><i>Habitat à marécages, à mares et à milieux humides</i> – Éviter d'abattre des arbres dans une zone d'au moins 50 m autour d'un plan d'eau et conserver les arbres qui font de l'ombre sur les plans d'eau. Dans la mesure du possible, conserver autour du plan d'eau une grande zone tampon (p. ex. de 100 m de largeur) pour maintenir un couvert fermé.</p> <p>Conserver les arbres déracinés ainsi que les grumes et les souches couvertes de mousse près des cours d'eau.</p> <p>Éviter de laisser des déchets. Retirer les rebuts, les contaminants et les autres polluants des ravins, des cours d'eau et des milieux humides.</p> <p>Éviter d'utiliser des véhicules hors route et éliminer les chemins de débardage et les pistes traversant des cours d'eau et situés dans l'habitat convenable aux alentours.</p> <p>Maintenir l'hydrologie des cours d'eau et des milieux humides et les</p>
--	--	--	--

				<p>liens hydrologiques.</p> <p>Maintenir une matrice forestière étendue et diversifiée (p. ex. de plus de 100 ha) autour des zones occupées par l'espèce.</p> <p>Protéger et remettre en état de vastes parcelles intactes de forêt mature et humide à couvert fermé le long des cours d'eau ainsi que des milieux humides, mares et marécages boisés.</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (d'avril à la fin de juillet).</p>
--	--	--	--	---

PARULINE ORANGÉE

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Plans d'eau stagnante ou à faible débit permanents ou semi-permanents ayant une superficie d'au moins 1 ha, à l'intérieur de forêts matures (parcelle d'une étendue d'au moins 25 ha) ou d'une plaine inondable le long d'un cours d'eau.</p> <p>La couverture arborée environnante comprend souvent l'érable à sucre, des frênes et le bouleau jaune; des saules et le céphalanthe occidental sont habituellement présents.</p> <p>Le couvert doit être passablement fermé (à plus de 50 %) pour limiter la présence d'un sous-étage herbacé et/ou arbustif et maintenir le nid à l'ombre pendant au moins une partie de la journée.</p>	<p>Cette paruline établit son nid au-dessus de l'eau dans une cavité (créé par un autre oiseau, comme un pic) d'un arbre sur pied vieux ou mort.</p> <p>L'espèce peut être sensible à la superficie de l'habitat. Il existe une corrélation positive entre la probabilité de détection de l'espèce et la largeur du corridor riverain.</p>	<p>Maturation des forêts. Processus hydrologiques intacts.</p>	<p><i>Absence de récolte</i> –Effet positif ou nul.</p> <p><i>Jardinage par arbre</i> – Il se peut qu'il n'y ait pas d'effet sur l'espèce si les principales caractéristiques de l'habitat (un couvert fermé par exemple) sont maintenues.</p> <p><i>Toutes les autres pratiques de récolte</i> – Effet négatif.</p>	<p>ABSENCE DE RÉCOLTE OU JARDINAGE PAR ARBRE</p> <p>Éviter de couper du bois à 50 m ou moins des forêts marécageuses dans les zones proches des sites couramment ou antérieurement occupés par l'espèce, ainsi que dans les zones comprenant de l'habitat convenable pour l'espèce.</p> <p>Laisser autour de l'habitat convenable une vaste zone tampon boisée (d'au moins 25 ha) qui maintient la fermeture du couvert à au moins 50 %.</p> <p>Installer et maintenir des nichoirs dans l'habitat de nidification convenable pour l'espèce (c.-à-d. des forêts marécageuses).</p> <p>Éviter d'utiliser des véhicules hors route et éliminer les chemins de débardage dans l'habitat convenable.</p> <p>Maintenir la quantité d'eau et la qualité de l'eau dans les marécages boisés. Maintenir les liens hydrologiques et/ou éviter de modifier la topographie et le réseau hydrographique.</p> <p>Protéger et maintenir des marécages</p>

				<p>avec arbres matures, y compris des arbres morts sur pied.</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (de mai à la fin d'août).</p>
--	--	--	--	--

GRIVE DES BOIS

Description de l'habitat /principales caractéristiques	Écologie pertinente pour la gestion de l'habitat	Processus naturels créant l'habitat	Réactions à la sylviculture	PGB possibles
<p>Forêts feuillues ou mixtes humides, matures ou de seconde venue caractérisées par un régime de perturbation (p. ex. une dynamique de trouées) qui produit une structure verticale complexe comportant un sous-étage de gaules et d'arbustes de densité modérée à élevée.</p> <p>Tapis forestier passablement dégagé avec litière de feuilles.</p> <p>L'espèce a besoin d'un couvert relativement fermé (jusqu'à environ 80 %, strates supérieure et inférieure combinées). Le degré de fermeture requis varie, mais doit être suffisant pour le maintien des niveaux d'humidité appropriés.</p>	<p>La Grive des bois cherche sa nourriture dans la litière de feuilles en décomposition.</p> <p>Elle est très fidèle au site de nidification d'une année à l'autre.</p> <p>Le succès de nidification est plus élevé dans les mosaïques forestières étendues (> 100 ha) et compromis dans les milieux forestiers fragmentés (à cause de l'augmentation de la prédation par exemple).</p> <p>À l'échelle du paysage, la couverture forestière, y compris la disponibilité de la forêt d'intérieur et la distance par rapport à celle-ci, a un effet sur l'abondance de l'espèce et sur son occupation du milieu dans les petits boisés.</p>	<p>Maturation des forêts combinée à la dynamique des trouées.</p>	<p><i>Absence de récolte dans les forêts matures ou de seconde venue présentant la dynamique des trouées préférée par l'espèce – Effets positifs ou absence d'effets (c.-à-d. que l'habitat est maintenu et que le taux d'occupation par l'espèce ne diminuera probablement pas).</i></p> <p><i>Récolte partielle légère – Aucun effet ou effet positif. Si l'on récolte à petite échelle, l'espèce le tolérera ou son effectif pourrait augmenter, par exemple si l'on pratique du jardinage par arbre, car cela créera un habitat favorable 5 à 10 ans plus tard.</i></p> <p><i>Récolte par groupes /abattage au diamètre limite/coupes progressives/coupes à blanc - Effet négatif (absence de l'espèce).</i></p> <p><i>Plantations en régime équienne - Effet négatif (absence de l'espèce).</i></p>	<p>JARDINAGE PAR ARBRE; MAINTIEN DE VASTES COMPLEXES FORESTIERS S'il faut récolter, adopter la méthode du jardinage par arbre.</p> <p>Maintenir un couvert relativement fermé et une dynamique de trouées intacte dans l'habitat de la forêt d'intérieur ou l'habitat forestier principal (> 100 ha) afin de conserver un sous-étage complexe et dense.</p> <p>Éviter de créer des « lisières » à l'intérieur, ou à 100 m ou moins, de l'habitat convenant à l'espèce.</p> <p>Remettre en état de vastes parcelles intactes de forêt mature hétérogène et remettre en état la forêt à l'extérieur des parcelles existantes (c.-à-d. aménager des zones tampons).</p> <p>Récolter le bois en dehors de la période de nidification (de mai à la fin d'août).</p>

BIBLIOGRAPHIE

- Augenfeld K. H., S. B. Franklin et D. H. Snyder. 2008. « Breeding bird communities of upland hardwood forest 12 years after shelterwood logging ». *Forest Ecology and Management* 255: 1271 – 1282.
- Barber D. R., T. E. Martin, M. A. Melchoirs, R. E. Thill et T. B. Wigley. 2001. « Nesting success of birds in different silvicultural treatments in southeastern US pine forests ». *Conservation Biology* 15: 196-207.
- Barnes K. W., K. Islam et S. A. Auer. 2016. « Integrating LIDAR-derived canopy structure into cerulean warbler habitat Models ». *The Journal of Wildlife Management* 80:1, 101-116.
- Blake, J. G. and J.R. Karr. 1987. « Breeding birds in isolated woodlots: area and habitat relationships ». *Ecology* 68(1): 724-1734.
- Boves, T. J., D. A. Buehler, J. Sheehan, P. B. Wood, A. D. Rodewald, J. L. Larkin, P. D. Keyser, F. L. Newell, A. Evans, G. A. George et T. B. Wigley. 2013. « Spatial Variation in Breeding Habitat Selection by Cerulean Warblers (*Setophaga cerulea*) Throughout the Appalachian Mountains ». *The Auk* 130(1): 46-59.
- Buehler, David A., Paul B. Hamel and Than Boves. (2013). *Cerulean Warbler (*Setophaga cerulea*)*, The Birds of North America (P. G. Rodewald, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; Retrieved from the Birds of North America: <https://birdsna.org/Species-Account/bna/species/cerwar>.
- Burke, D., K. Elliott, K. Falk et T. Piraino. 2011. *A land manager's guide to conserving habitat for forest birds in southern Ontario*. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Division des ressources scientifiques et informationnelles. 140 p.
- Campbell, S.P., J.W. Witham et M.L. Hunter, Jr. 2007. « A long-term study on the effects of a selection timber harvest on a forest bird community in Maine ». *Conservation Biology* 21(5): 1218–1229.
- Carignan, V. 2006. *Détermination de la valeur écologique des forêts du sud-ouest du Québec pour l'avifaune sensible à la fragmentation*. Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, UQAM. 307 p.
- Cink, C.L., 2002. « Eastern Whip-poor-will (*Antrastomus vociferous*) ». In: Poole, A. (dir.), *The Birds of North America Online*. Cornell Lab of Ornithology, Ithica, NY.
- Collard, A., L. Lapointe, J-P. Ouellet, M. Crête, A. Lussier, C. Daigle et S. D. Côté. 2010. « Slow responses of understory plants of maple-dominated forests to white-tailed deer experimental exclusion ». *Forest Ecology and Management* 260: 649–662.
- COSEPAC 2007a. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 49 p.
- COSEPAC 2007b. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline orangée (*Protonotaria citrea*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 31 p.
- COSEPAC. 2009. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'Engoulevent bois-pourri (*Caprimulgus vociferous*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 28 p.
- COSEPAC. 2010a. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Moucherolle vert (*Empidonax virescens*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 38 p.
- COSEPAC. 2010b. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline azurée (*Dendroica cerulea*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 40 p.
- COSEPAC. 2012a. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Pioui de l'Est (*Contopus virens*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 39 p.
- COSEPAC. 2012b. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Grive des bois (*Hylocichla mustelina*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. ix + 46 p.
- COSEPAC. 2015. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline hochequeue (*Parkesia motacilla*) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 41 p.
- Crawford, H.S., R.G. Hooper et R.W. Titterington. 1981. « Songbird population response to silvicultural practices in

- central Appalachian hardwoods ». *Journal of Wildlife Management* 45:680-692.
- DeGraaf, R.M., W.M. Healy et R.T. Brooks. 1991. « Effects of thinning and deer browsing on breeding birds in New England oak woodlands ». *Forest Ecology and Management* 41: 179-191.
- deCalesta, D.S. 1994. « Effect of white-tailed deer on songbirds within managed forests in Pennsylvania ». *Journal of Wildlife Management* 58:711-718.
- Driscoll M. J. L., T. Donovan, R. Mickey, A. Howard et K. K. Fleming. 2005. « Determinants of Wood Thrush Nest Success: a multi-scale, model selection approach ». *Journal of Wildlife Management* 69(2):699–709.
- Duguay, J. P., P. B. Wood et J. V. Nichols. 2001. « Songbird abundance and avian nest survival rates in forests fragmented by different silvicultural treatments ». *Journal of Conservation Biology* 15(5): 1405-1415.
- English, P.A., J. J. Nocera, B. A. Pond et D. J. Green. 2017. « Habitat and food supply across multiple spatial scales influence the distribution and abundance of a nocturnal aerial insectivore ». *Landscape Ecology* 32:343–359.
- Environnement Canada. 2011a. *Plan de gestion de la Paruline azurée (Dendroica cerulea) au Canada*. Série de plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa. iii + 19 p.
- Environnement Canada. 2011b. *Programme de rétablissement de la Paruline orangée (Protonotaria citrea) au Canada*. Série de programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa. vii + 27 p.
- Environnement Canada. 2012. *Programme de rétablissement du Moucherolle vert (Empidonax vireescens) et de la Paruline à capuchon (Wilsonia citrina) au Canada*. Série de programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa, Ontario. ix + 37 p.
- Études d'Oiseaux Canada. 2015. *Ecological Land Classification of Lands Adjacent to 33 Active and Historic Nests of Acadian Flycatcher in Norfolk, Elgin, Lambton Counties and Chatham-Kent, 2013 – 2015*. Rapport produit par Consulting Services in Botany Incorporated. 190 p.
- Evans, M., E. Gow, R. R. Roth, M. S. Johnson et T. J. Underwood. 2011. Wood Thrush (*Hylocichla mustelina*), *The Birds of North America Online* (A. Poole, dir.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology. Tiré de la page Web *Birds of North America Online* : <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/246>.
- Finity, L. et J. J. Nocera. 2012. « Vocal and visual conspecific cues influence the behaviour of chimney swifts at provisioned habitat ». *The Condor* 114 (2): 323-328
- Falconer C. M. 2010. *Eastern Wood-pewee (Contopus virens) nest survival and habitat selection in deciduous forest and pine plantations*. Mémoire de maîtrise, Université Trent, Peterborough, ON. 64 p.
- Falconer, C. M., D. Tozer et B. Stewart. 2014. *Developing a Recovery Monitoring Program for Cerulean Warbler: To track distribution, abundance, and population trends, and inform habitat conservation and management*. Études d'Oiseaux Canada, Port Rowan. 25p.
- Freemark, K. et B. Collins. 1992. « Landscape ecology of birds breeding in temperate forest fragments ». p. 443-454 in J. M. Hagen III et D. W. Johnston (dir.). *Ecology and Conservation of Neotropical Migrant Landbirds*. Smithsonian Institution Press, Washington, D.C.
- Friesen, L. E., V. E. Wyatt, M. D. Cadman, R. J. Mackay, E. D. Cheskey, M. L. Allen et D. Ramsay. 2000. « Extent of double-brooding and seasonal movement of nesting females in a northern population of Wood Thrushes ». *Wilson Bulletin* 112:505-509.
- Friesen, L., M. D. Cadman et R. J. MacKay. 1999. « Nesting success of neotropical migrant songbirds in a highly fragmented landscape ». *Conservation Biology* 13 : 338 – 346.
- Garlapow, R. M. 2007. Whip-poor-will prey availability and foraging habitat: implications for management in pitch pine/scrub oak barrens habitats. Master dissertation, Univ. of Massachusetts, Amherst, Massachusetts. 47 p.
- Hagenbuch, S. et al. 2012. *Managing Your Woods with Birds in Mind: A Vermont Landowners guide*. Audubon Vermont et ministère des Forêts, des Parcs et des Loisirs du Vermont.

- Hines, R. E., T. J. Bader et G. R. Graves. 2013. « Chimney Swifts nest in tree cavities in Arkansas ». *Southeastern Naturalist* 12: N18-N20.
- Hodges, M.F., Jr. et D.G. Krentz. 1996. « Neotropical migratory breeding bird communities in riparian forests of different widths along the Altamaha River, Georgia ». *Wilson Bulletin* 108:496–506.
- Hoover, J. P., M. C. Brittingham et L. J. Goodrich. 1995. « Effects of forest patch size on nesting success of Wood Thrushes ». *The Auk* 112:146-155.
- Hunt, P.D. 2009. *Whip-poor-will territory mapping at two New Hampshire sites. Nuttall Ornithological Club and Norcross Wildlife Foundation*. 16 p. Tiré de la page Web de *New Hampshire Audubon Online* : <http://www.nh Audubon.org/wp-content/uploads/2011/05/2009-WPWI-report.pdf>.
- Johnston, D.W. 1971. « Niche relationships among some deciduous forest flycatchers ». *The Auk* 88:796-804.
- Kaiser, S. A. et C. A. Lindell. 2007. « Effects of distance to edge and edge-type on nestling growth and nest survival in the wood thrush ». *The Condor* 109(2):288-303.
- Kilgo, J.C., R.A. Sargent, B.R. Chapman et K.V. Miller. 1998. « Effect of stand width and adjacent habitat on breeding bird communities in bottomland hardwoods ». *Journal of Wildlife Management* 62:72–83.
- Lanham, J.D. et D. C. Guynn, Jr. 1996. « Influences of coarse woody debris on birds in Southern Forests ». Pages 101-107 in J. W. McMinn et D. A. Crossley, dir. *Biodiversity and coarse woody debris in southern forests: effects on biodiversity*. U.S. Forest Service Technical Report SE-94. Washington, D.C.: United States Forest Service.
- Loss S. R. et R. B. Blair. 2011. « Reduced density and nest survival of ground-nesting songbirds relative to earthworm invasions in northern hardwood forests ». *Conservation Biology* 25:983–992.
- Mattsson, Brady J., Terry L. Master, Robert S. Mulvihill et W. Douglas Robinson. (2009). « Louisiana Waterthrush (*Parkesia motacilla*) », *The Birds of North America* (P. G. Rodewald, dir.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; Tiré de la page Web de *Birds of North America* : <https://birdsna.org/Species-Account/bna/species/louwat> DOI : 10.2173/bna.151.
- McDermott M. E., P. B. Wood, G. W. Miller et B. T. Simpson. 2011. « Predicting breeding bird occurrence by stand- and microhabitat-scale features in even-aged stands in the Central Appalachians ». *Forest Ecology and Management* 261: 373–380.
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 2010. *Guide de gestion forestière visant la conservation de la biodiversité à l'échelle des peuplements et des sites*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. XX p.
- Nemes C. E. et K. Islam. (2016) « Breeding season microhabitat use by Cerulean Warbler (*Setophaga cerulea*) in an experimentally-managed forest ». *Forest Ecology and Management*.
- Nol, E., C. M. Francis et D. M. Burke. 2005. « Using distance from putative source woodlots to predict occurrence of forest birds in putative source sinks ». *Journal of Conservation Biology* 19, (3): 836-844.
- Oliarnyk, C.J. et R. Robertson, R., 1996. « Breeding behavior and reproductive success of Cerulean Warblers in Southeastern Ontario ». *Wilson Bulletin* 108, 673–684.
- Ontario Woodlot Association. 2009. *A Landowner's Guide to Careful Logging*. Kempville, Ontario. v + 89p.
- Peckford, M. 2015. Compte rendu sur le Pioui de l'Est in Stewart, R.L.M., K.A. Bredin, A.Couturier, A. G. Horn, D. Lepage, S. Makepeace, P.D. Taylor, M.A. Villard et R.M. Whittam (dir.). 2015. *Deuxième Atlas des oiseaux nicheurs des provinces maritimes*. Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada, Natural History Society of Prince Edward Island, Nature Nouveau-Brunswick, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, Nova Scotia Bird Society, ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, Sackville.
- Perkins Kelly A. Perkins et Petra Bohall Wood. (2014) « Selection of forest canopy gaps by male Cerulean Warblers in West Virginia ». *The Wilson Journal of Ornithology* 126:2, 288-297.

- Robbins, C.S., D.D. Dawson et B.A. Dowell. 1989. *Habitat area requirements of breeding forest birds of the Middle Atlantic States*. Wildlife Monograph 103:1-34.
- Rosenberg, K.V., S.E. Barker et R.W. Rohrbaugh. 2000. *An atlas of Cerulean Warbler populations. Final report to the U.S. Fish and Wildlife Service: 1997–2000 breeding seasons*. Cornell Laboratory of Ornithology, Ithaca, NY.
- Rosenberg, K.V., R.S. Hames, R.W. Rohrbaugh, Jr., S. Barker Swarthout, J.D. Lowe et A.A. Dhondt. 2003. *A land manager's guide to improving habitat for forest thrushes*. The Cornell Lab of Ornithology.
- Roth, R.R. 1987. « Assessment of habitat quality for Wood Thrush in a residential area ». Pages 139-149 in L. W. Adams et D. L. Le, dir. de publ. *Integrating man and nature in the metropolitan environment*. Natl. Inst. Urban Wildl., Columbia, MD.
- Sample, B. E., R. J. Cooper et R. C. Whitmore. 1993. « Dietary shifts among songbirds from a diflubenzuron-treated Forest ». *The Condor* 95: 616-624.
- Sheehan, J., P. B. Wood, D. A. Buehler, P. D. Keyser, J. L. Larkin, A. D. Rodewald, T. B. Wigley, T. J. Boyes, G. A. George, M. H. Bakermans, T. A. Beachy, A. Evans, M. E. McDermott, F. L. Newell, K. A. Perkins et M. White. « Avian response to timber harvesting applied experimentally to manage Cerulean Warbler breeding populations ». *Forest Ecology and Management* 321 (2014): 5–18.
- Stauffer, D.L. et L. B. Best. 1980. « Habitat selection by birds of riparian communities: evaluating effects of habitat Alterations ». *Journal of Wildlife Management* 44:1-15.
- Tanentzap, A. J., D. R. Bazely, S. Koh, M. Timciska, E. G. Haggith, T. J. Carleton et D. A. Coome. 2011. « Seeing the forest for the deer: Do reductions in deer-disturbance lead to forest recovery? » *Biological Conservation* 144: 376–382
- Tirpak, J.M., D.T. Jones-Farrand, F.R. Thompson III, D.J. Twedt et W.B. Uihlein III. 2009. *Multiscale Habitat Suitability Index Models for Priority Landbirds in the Central Hardwoods and West Gulf Coastal Plain/Ouachitas Bird Conservation Regions*. General Technical Report NRS-49. U.S Department of Agriculture Forest Service, Northern Research Centre, Newton Square, PA. 195 p.
- Tittler, R., L. Fahrig et M-A. Villard, 2006. « Evidence of large-scale source-sink dynamics and long-distance dispersal among wood thrush populations ». *Ecology* 87(12): 3029–3036.
- Tozer, D. C., J. C. Hoare, J. E. Inglis, J. Yaraskavitch, H. Kitching et S. Dobbyn 2014. « Clearcut with seed trees in red pine forests associated with increased occupancy by Eastern Whip-poor-wills ». *Forest Ecology and Management* 330 (2014) 1–7.
- Trine, C. 1998. « Wood thrush population sinks and implications for the scale of regional conservation strategies ». *Conservation Biology* 12: 576 – 585.
- Twedt, C. J. et S. G. Somershoe. 2008. « Bird response to prescribed silvicultural treatments in bottomland hardwood Forests ». *Journal of Wildlife Management* 73(7):1140 – 1150.
- Wakeley, J.S. et T. H. Roberts. 1996. « Bird distributions and forest zonation in a bottomland hardwood wetland ». *Wetlands* 16: 296-308.
- Weinberg, H. J. et R. R. Roth. 1998. « Forest area and habitat quality for nesting Wood Thrushes ». *The Auk* 115:879-889.
- Whittam, B. 2015. Wood Thrush, p. 396 - 397 in Stewart, R.L.M., K.A. Bredin, A.Couturier, A. G. Horn, D.Lepage, S. Makepeace, P.D. Taylor, M.A. Villard et R.M. Whittam (dir.). 2015. *Deuxième Atlas des oiseaux nicheurs des provinces maritimes*. Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada, Natural History Society of Prince Edward Island, Nature Nouveau-Brunswick, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, Nova Scotia Bird Society, ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, Sackville.
- Wilson, M.D. et B. D. Watts. 2008. « Landscape configuration effects on distribution and abundance of Whip-poor-wills ». *Wilson Journal of Ornithology* 120: 778-783. <http://dx.doi.org/10.5751/ACE-00677-090201>.
- Wood, P.B., S.B. Bosworth et R. Dettmers. 2006. « Cerulean Warbler abundance and occurrence relative to large-scale edge and habitat characteristics ». *The Condor* 108: 154-165.

- Wood, P.B., J. Sheehan, P. Keyser, D. Buehler, J. Larkin, A. Rodewald, S. Stoleson, T.B., Wigley, J. Mizel, T. Boves, G. George, M. Bakermans, T. Beachy, A. Evans, M. McDermott, F. Newell, K. Perkins et M. White. 2013. *Management guidelines for enhancing Cerulean Warbler breeding habitat in Appalachian hardwood forests*. American Bird Conservancy. The Plains, Virginie. 28 p.
- Zanchetta, C., D. C. Tozer, T. M. Fitzgerald, K. Richardson et D. Badzinski. 2014. « Tree cavity use by Chimney Swifts: implications for forestry and population recovery ». *Avian Conservation and Ecology* 9(2): 1.